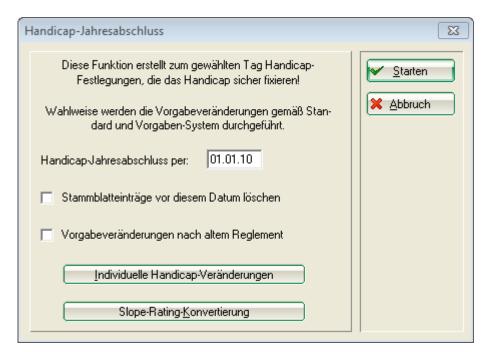
## Clôture annuelle

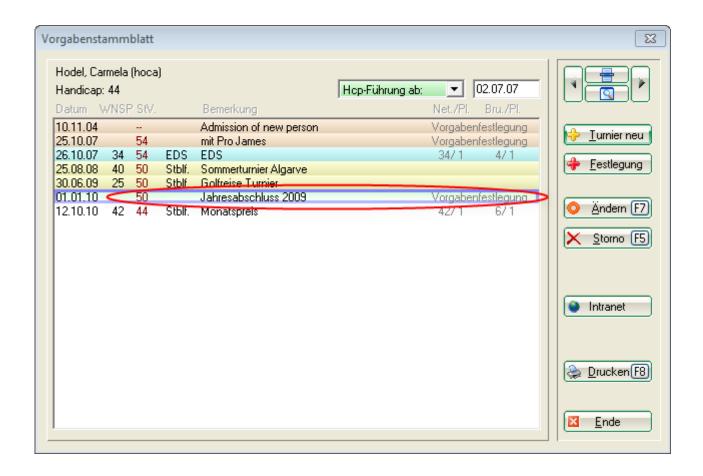
Il n'y a aucune obligation à effectuer la clôture annuelle. Demandez-vous si vous voulez réellement démarrer la clôture annuelle. Avec la fonction **Handicaps/Clôture annuelle**, les handicaps seront sauvegardés jusqu'à la date donnée (par exemple le 1er janvier de l'année suivante) et ne pourront plus être modifiés. Rappelez-vous que, par exemple le résultat qu'apportera un joueur après ses vacances à l'étranger ne figurera pas si sa date est antérieure à la date de clôture.

Si vous shouaitez tout de même effectuer une clôture annuelle, veuillez d'abord lancer une sauvegarde rapide.



L'option *changer les handicaps suivant l'ancien règlement* n'est plus nécessaire, les modifications de handicap ne font plus parties du système standard et de handicap de l'ASG (la fonction a été laisée dans PC CADDIE par précaution).

www.pccaddie.com gedruckt am: 2025/11/15 17:39



## Modifier les handicaps de tous les joueurs

Si vous cliquez sur le bouton *Changer individuellement le HCP*, vous avez la possibilité de modifier les handicaps de toutes les personnes. La fenêtre suivante apparait :



Utilisez cette fonction avec précaution, faites au moins une sauvegarde rapide des données

www.pccaddie.com gedruckt am: 2025/11/15 17:39

avant de l'exécuter. Si vous souhaitez modifier les tous les handicaps qui sont "AP" à "36.0" alors entrez ces valeurs dans les champs et confirmez. Toutes les personnes qui avant "AP" comme handicap auront une nouvelle entrée "adaptation" qui modifiera leur handicap à "36.0". Veuillez discuter avec le support de PC CADDIE avant d'utiliser cette fonction.

## **Convertir le Slope Rating**



Cette fonction a été utilisée pendant l'introduction Slope Rating. Veuillez demander au support de PC CADDIE avant d'utiliser cette fonction.

www.pccaddie.com gedruckt am: 2025/11/15 17:39